

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Épreuve/sous-épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a du nom d'épouse) Prénoms :	
Né(e) le :	N° du candidat	<input type="text"/>
	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>	
NE RIEN ÉCRIRE	Appréciation du correcteur	
	<input style="width: 150px; height: 40px;" type="text"/>	

*Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.*

## BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL « LOGISTIQUE »

### E 2 - Épreuve d'étude de situations professionnelles

**UNITÉ : U 2**

**SUJET**

Durée : 3 h  
Coefficient : 5  
Session 2016

Ce sujet comporte 23 pages numérotées de 1/23 à 23/23

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

**Le sujet est à rendre dans son intégralité.**

*«Calculatrice autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999».*

**Aucun document autorisé**

Baccalauréat Professionnel Logistique	Code : <b>1609 P-LGT2</b>	Session 2016	<b>SUJET</b>
Épreuve : E2 – Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 H	Coefficient : 5	Page 1/23

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

Raison sociale : **VANDÉMÉR**



Adresse : Rue des Mouettes  
17450 FOURAS

E-mail : vandemer@free.fr

① : 05 - 46 - 22 - 36 - 30

Fax : 05 - 46 - 22 - 36 - 40

Activité : Distribution alimentaire

VANDÉMÉR grossiste en produits alimentaires est une entreprise située en bord de mer et qui voit son activité augmenter très fortement pendant la saison estivale, notamment de mai à septembre.

Outre les produits traditionnels, elle propose à ses clients des produits frais fabriqués par des fournisseurs locaux, qui nécessitent des livraisons très régulières pour respecter la fraîcheur des marchandises.

Vous venez d'être recruté(e) en CDD en tant qu'adjoint(e) de Monsieur ALAMA pour cette période et vous devez :

- Procéder aux réceptions du 22 juin de cette année,
- Gérer les écarts d'inventaire,
- Participer à l'implantation d'une structure de stockage,
- Valoriser les déchets de l'entreprise.

**ATTENTION ! Chaque fois que vous intervenez, ne mettez pas votre nom mais utilisez la mention « adjoint(e) »**

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**


## **DOSSIER A**

Votre responsable, Monsieur Alama veut s'assurer de votre capacité à réceptionner les différentes livraisons.

Vous recevez le 22 juin les livraisons de vos fournisseurs Crudifrais et From'Frais.

Vous disposez des documents et annexes suivants :

- Document A1 : Procédure de réception des produits locaux
- Document A2 : Gestion des anomalies
- Document A3 : Commande Crudifrais
- Document A4 : Bon de livraison From'Frais
- Document A5 : Étiquettes prélevées sur les produits Crudifrais

 Annexe A1 – R1 : Extrait du cadencier n° 29 de From'Frais

 Annexe A2 – R2 : Tableau des constatations

### **TRAVAIL À FAIRE :**

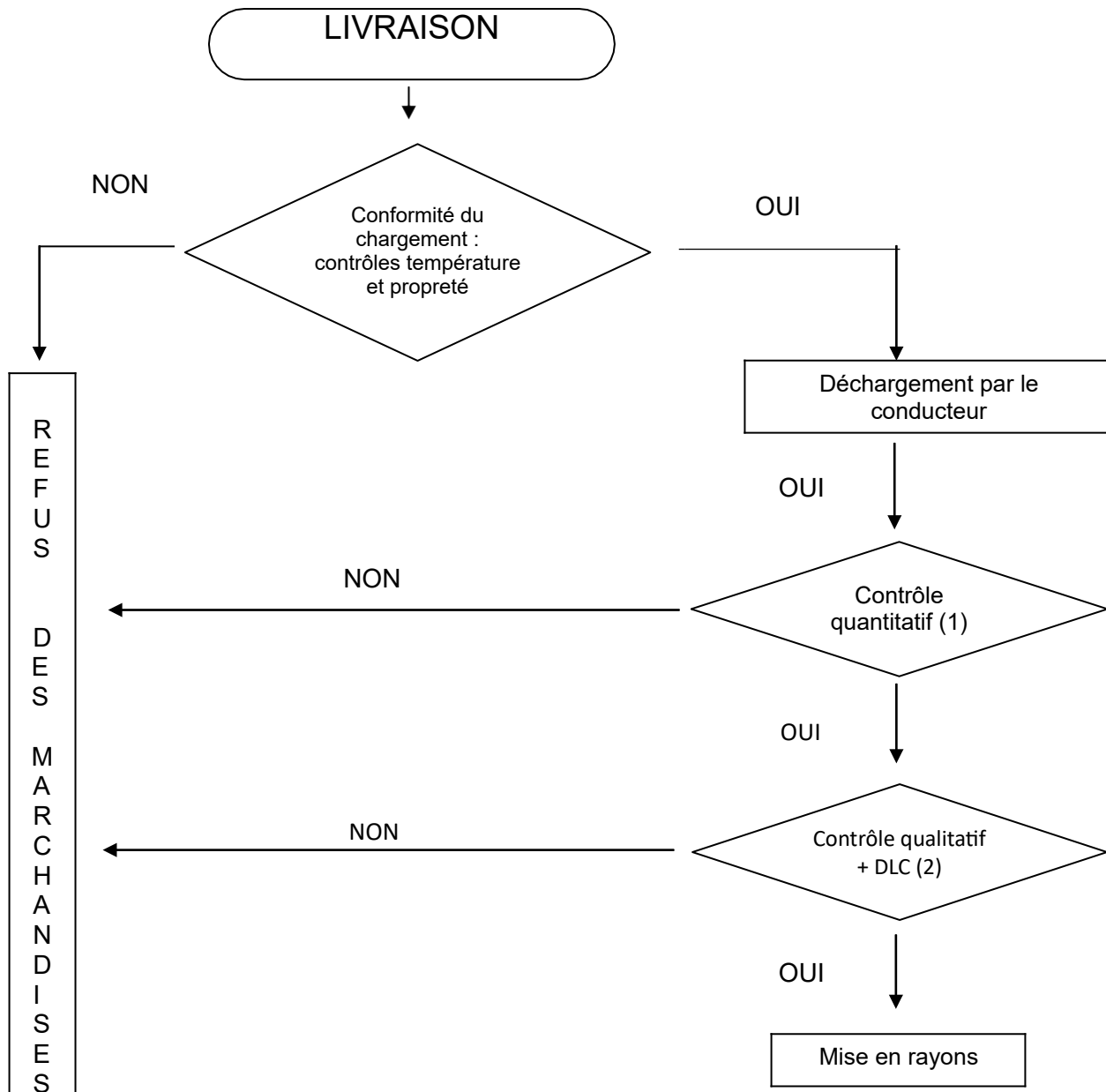
1. Mettez à jour le cadencier n° 29 de From'Frais en fonction de la livraison en complétant à cet effet l'annexe A1-R1.

2. Procédez aux contrôles des marchandises reçues le 22 juin en tenant compte des contraintes liées aux produits en complétant l'annexe A2-R2.

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR

## Document A1

### Procédure de réception des produits locaux



(1) – Comparaison BL / BC :

. Contrôles des références et des unités

. Si réf non commandée : REFUSER

. Si quantité > à la commande : REFUSER le supplément et réaliser fiche de non-conformité

. Pour les manquants : DEMANDER une livraison sous 24h

(2) – Contrôle des DLC :

. Produits traiteurs : la DLC doit être  $\geq 6$  jours à la date de réception

. Produits laitiers : la DLC doit être  $\geq 22$  jours à la date de réception

## Document A2

### Gestion des anomalies dans notre entreprise

- **Refuser** la marchandise si : Colis mouillés, abimés ou DLC dépassées.
- **Préciser** l'anomalie sur le bon de livraison et/ou le récépissé.
- **Compléter** le modèle de la lettre recommandée à l'envoyer sous 3 jours avec accusé de réception en cas de responsabilité du transporteur (cf article du Code de commerce L.133.3)

#### Article L 133-3 du Code de commerce (extrait)

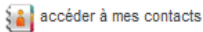
La réception des objets transportés éteint toute action contre le voiturier pour avarie ou perte partielle si dans les trois jours, non compris les jours fériés, qui suivent celui de cette réception, le destinataire n'a pas notifié au voiturier, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée, sa protestation motivée.

Si dans le délai ci-dessus prévu, il est formé une demande d'expertise en application de l'article L. 133-4, cette demande vaut protestation sans qu'il soit nécessaire de procéder comme il est dit au premier alinéa.









Toutes stipulations contraires sont nulles et de nul effet. Cette dernière disposition n'est pas applicable aux transports internationaux.

boîte de réception **écriture d'un message**


envoyer enregistrer dans brouillons annuler imprimer

de vandemer@free.fr  
à crudifrais@orange.fr   
cc  
objet Commande n° 423  
pièce(s) jointe(s) 0 fichier(s)

vérifier l'orthographe signature thème priorité : normale  texte brut  HTML

Police Taille | G I S        

Bonjour,  
Merci de nous livrer pour le lundi 22 juin les produits traiteur suivants :  
réf. 4324B -Taboulé : 21 cartons de 10 barquettes  
réf. 3843A - Salade piémontaise : 2 cartons de 6 barquettes  
réf. 4261B - Carottes râpées : 3 seaux de 5 kg  
réf. 8314A – Champignons à la grecque : 2 seaux de 2,5 kg

Cordialement  
M. ALAMA  


garder une copie  confirmation de lecture carte de visite jointe non

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document A4

Bon de livraison From'Frais

**FROM'FRAIS**  
Zone artisanal de la Pointe  
17450 FOURAS

**BON DE LIVRAISON N° 433 DU 22/06/2015**

**VANDÉMÉR**  
Rue des Mouettes  
17450 FOURAS

Livraison : Transports DUBOIS

Nombre de colis : 53

Masse : 250 kg

Commande du 16 juin 2015

Réf.	Désignation	DLC	Unité de vente	Quantité livrée	Observations
F134	liégeois mangue/fraise	14/07/201x	Carton de 24	9	
Y222	yogourts brebis 20 %	15/07/201x	Pack de 16	12	
F156	faiselle 120 g	19/07/201x	Carton de 24	16	
Y262	yogourts brebis 60 %	15/07/201x	Pack de 16	16	
Cadre réservé au destinataire :					Reçu le :
<i>CF Cadencier n° 29</i>					<i>22 juin 201x</i>
					Signature :
					<i>Adjoint</i>

**Annexe A1-R1**

**Extrait du cadencier n° 29 de From'Frais**

PÉRIODE	MAI					JUIN					JUILLET					AOÛT					
Dates	2	9	15	20	25	1	6	13	16	24	4	6	11	16	21	26	2	8	13	19	24
<b>LIEGEOIS MANGUE/FRAISE – Ref F134 - carton de 24</b>																					
Qté commandée	7	7	7	7	10	12	15	25	9	12	14	12	18	10	22	15	22	12	40	22	15
Qté acceptée	7	7	7	7	10	11	15	23													
<b>YOGOURTS BREBIS 20 % - Ref Y222 - pack de 16</b>																					
Qté commandée	9	7	9	7	9	9	11	9	12	10	12	12	15	12	15	15	17	17	20	19	12
Qté acceptée	8	7	9	6	8	9	11	9													
<b>FAISSELLE 120 g - Ref F156- carton de 24</b>																					
Qté commandée	9	7	9	7	9	9	11	9	12	10	12	12	15	12	15	15	17	17	20	19	12
Qté acceptée	9	6	10	6	9	9	11	9													
<b>YOGOURTS BREBIS 40 % - Ref Y242 - pack de 16</b>																					
Qté commandée	9	10	9	11	12	15	15	15	16	16	18	18	22	16	20	22	24	22	28	18	16
Qté acceptée	9	10	9	7	12	14	14	15													

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**



**Document A5**

**Étiquettes prélevées sur les produits de CRUDIFRAIS**

**Ref 3843A**

DLC : 25 JUIN 201x

12 barquettes

**Ref 4324B**

DLC : 30 JUIN 201x

21 cartons de 10 barquettes

**Ref 8314A**

DLC : 01 JUILLET 201x

2 seaux de 2,5 kg

**Ref 4251B**

DLC : 30 JUIN 201x

3 seaux de 3 kg

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**Annexe A2 - R2**

**Tableau des constatations**

<b>Fournisseurs</b>	<b>Anomalies détectées</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Procédures à appliquer</b>
<b>FROM'FRAIS</b>  Documents concernés :		<input type="checkbox"/> du transporteur  <input type="checkbox"/> du fournisseur	
		<input type="checkbox"/> du transporteur  <input type="checkbox"/> du fournisseur	
<b>CRUDIFRAIS</b>  Documents concernés :		<input type="checkbox"/> du transporteur  <input type="checkbox"/> du fournisseur	
		<input type="checkbox"/> du transporteur  <input type="checkbox"/> du fournisseur	

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR**

## **DOSSIER B**

Un des employés de M. Alama a procédé à un inventaire tournant dans la chambre froide réservée à la charcuterie.

Il vous communique les quantités en stock.

Vous disposez du document et annexes suivants :

- Document B1 : Fiche d'inventaire récapitulative de la chambre froide charcuterie

📁 Annexe B1 – R3 : Tableau des écarts

📁 Annexe B2 – R4 : Analyse des écarts

📁 Annexe B3 – R5 : Questions à choix multiples

### **TRAVAIL À FAIRE :**

1 - Complétez le tableau des écarts sur l'annexe B1-R3.

2 - Analysez les écarts constatés en annexe B2-R4.

3 - Répondez aux questions à choix multiples sur l'annexe B3-R5.

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR**

**Document B1**

**Fiche d'inventaire récapitulative de la chambre froide charcuterie**

Référence	Libellé	N° fiche d'inventaire	Quantités inventoriées
			Chambre froide charcuterie
8454105	Cartons de 100 paquets de 6 Knacks 350 g Flory	012 290	20
8455103	Cartons de 50 paquets de 10 saucisses de volaille 350 g Flory	012 291	22
6079108	Cartons de 10 barquettes de mousse de canard au porto 200 g	012 292	25
6080102	Cartons de 10 terrines de campagne 200 g	012 293	5
6081108	Cartons de 20 terrines forestières 200 g	012 294	4
8674110	Cartons de 25 sachets Knacks cocktail 450 g	012 295	30

**Annexe B1 - R3**

**Tableau des écarts**

N° fiche d'inventaire	Libellé	Stock théorique	Stock physique	Écarts
012 290	Cartons de 100 paquets de 6 Knacks 350 g Flory	25		
012 291	Cartons de 50 paquets de 10 saucisses de volaille 350 g Flory	27		
012 292	Cartons de 10 barquettes de mousse de canard au porto 200 g	6		
012 293	Cartons de 10 terrines de campagne 200 g	6		
012 294	Cartons de 20 terrines forestières 200 g	4		
012 295	Cartons de 25 sachets Knacks cocktail 450 g	27		

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR

**Annexe B2 - R4**

**Analyse des écarts**

Références et libellés		Causes possibles	Solutions envisageables
Écart positif			
Écart négatif			

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR**

**Annexe B3-R5 : Questions à choix multiples**

***Cochez la ou les bonnes réponses aux questions posées et complétez les documents demandés.***

L'inventaire tournant permet :

- de connaître le stock immédiatement disponible des produits inventoriés
- de connaître immédiatement le stock physique de la totalité des produits
- d'inventorier une partie du stock
- d'échelonner les inventaires
- d'enregistrer les flux entrants et sortants

L'inventaire annuel est une opération qui a pour objectif :

- de quantifier le nombre d'articles
- de valoriser le stock
- de mesurer la démarque inconnue
- de mettre à jour l'adressage

L'inventaire permanent permet :

- de quantifier le nombre théorique d'articles
- d'enregistrer les entrées et les sorties
- de connaître le stock théorique immédiatement disponible

L'inventaire annuel :

- est obligatoire deux fois par an
- est obligatoire une fois par an
- exige de ne compter que les produits du magasin
- exige de compter les produits du magasin et de la réserve
- ne tient pas compte des vols, de la casse et des pertes

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR**

**DOSSIER C**


Compte tenu de l'évolution de la fréquentation et des ventes, Monsieur Alama envisage d'installer un nouveau palettier dans l'entrepôt pour mieux l'organiser.

Il vous demande de participer à ce projet et vous communique les informations nécessaires.

Vous disposez des documents et annexes suivants :

- Document C1 : Extraits du catalogue MATSTOCK
- Document C2 : Informations relatives au stockage

 Annexe C1 - R6 : Caractéristiques du nouveau palettier

 Annexe C2 - R7 : Éléments nécessaires à l'implantation

**TRAVAIL A FAIRE :**

- 1 - Déterminez les caractéristiques de ce nouveau palettier en complétant l'annexe C1-R6.
- 2 - Récapitulez les éléments nécessaires à l'implantation du nouveau palettier (annexe C2-R7).

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR

## Document C1

### Extraits du catalogue MATSTOCK

#### LES LISSES

CAPACITÉ PAR PAIRE EN kg							
<i>Longueur en mm</i>	<b>1 800</b>	<b>2 250</b>	<b>2 700</b>	<b>2 700</b>	<b>3 300</b>	<b>3 600</b>	<b>3 900</b>
<b>Profils</b>	2 pal	2 pal	2 pal	3 pal	3 pal	4 pal	3 pal
	2 x 800	2 x 1 000	2 x 1 200	3 x 800	3 x 1 000	4 x 800	3 x 1 200
L115 – 82 x 50 x 1.5	<b>3 225</b>	<b>2 192</b>	<b>1 597</b>	<b>1 615</b>	<b>1 144</b>	<b>984</b>	<b>865</b>
L215 – 92 x 50 x 1.5	<b>3 788</b>	<b>2 761</b>	<b>2 003</b>	<b>2 025</b>	<b>1 429</b>	<b>1 226</b>	<b>1 066</b>
L215B – 102 x 50 x 1.5	<b>4 000</b>	<b>3 407</b>	<b>2 462</b>	<b>2 490</b>	<b>1 750</b>	<b>1 500</b>	<b>1 302</b>
L315 – 112 x 50 x 1.5	<b>4 000</b>	<b>3 920</b>	<b>2 971</b>	<b>3 003</b>	<b>2 103</b>	<b>1 799</b>	<b>1 560</b>
L415 – 127 x 50 x 1.5	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>3 639</b>	<b>3 522</b>	<b>2 719</b>	<b>2 321</b>	<b>2 009</b>
L 515 – 142 x 50 x 1.5	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>3 944</b>	<b>3 821</b>	<b>3 217</b>	<b>2 922</b>	<b>2 525</b>
L615 – 161 x 50 x 1.5	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>3 734</b>	<b>3 600</b>	<b>3 127</b>
L620 -162 x 50 x 2	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Tube 50 x 50 x 2	<b>1 151</b>	<b>809</b>	<b>603</b>	<b>609</b>	<b>439</b>	<b>379</b>	<b>330</b>

#### LES ÉCHELLES

Les échelles	Capacité 4 à 6 tonnes					Capacité 6 à 8 tonnes			
	Hauteur	mm	2 700	3 000	3 600	4 500	4 800	5 400	6 000
<b>Échelles profondeur 800 mm</b>	Référence		MD 151	MD 152	MD 153	MD 154	HD 151	HD 152	HD 153
	Masse		26 kg	29 kg	33 kg	36 kg	44,4 kg	46,6 kg	49,5 kg
<b>Échelles profondeur 1 000 mm</b>	Référence		MD 155	MD 156	MD 157	MD 158	HD 154	HD 155	HD 156
	Masse		28 kg	31 kg	35 kg	38 kg	46 kg	49 kg	51 kg
<b>Échelles profondeur 1 200 mm</b>	Référence		MD 159	MD 160	MD 161	MD 162	HD 157	HD 158	HD 159
	Masse		30,5 kg	32,5 kg	36,5 kg	39 kg	48 kg	50,5 kg	53,5 kg

Les échelles sont formées de montants, pieds et accessoires correspondants.

Elles sont perforées (pas) tous les **75 mm** pour y emboîter les lisses.

La profondeur de l'échelle se détermine de la façon suivante :

**profondeur de l'échelle = profondeur de la palette – 200 mm**



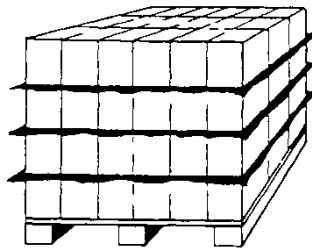
# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR

## Document C2 :

### Informations relatives au stockage



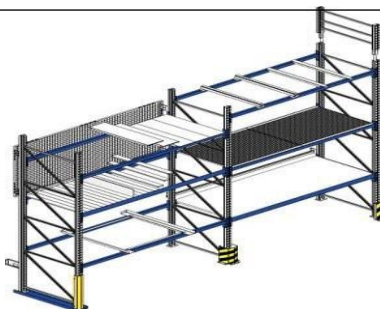
Palette Europe Tare = 25 kg  
Hauteur de la palette = 15 cm



La masse des charges varie de 600 à 950 kg et la hauteur de 800 à 1 200 mm.

- Le mode de stockage adopté est de type longitudinal.
- Le premier niveau repose au sol.
- On compte 3 palettes par alvéole.
- Un jeu de manœuvre de 100 mm et une marge horizontale par palette de 100 mm doivent être pris en compte.
- Les hauteurs des échelles d'extrémité respectent la recommandation INRS qui préconise de laisser 1 mètre au dessus de la dernière lisse.
- La hauteur sous ferme dans l'entrepôt est de 5 mètres.

Exemple de palettier :



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**Annexe C1 – R6**

**Caractéristiques du nouveau palettier**

<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>DÉTAIL DES CALCULS</b>	<b>RÉSULTATS (préciser l'unité)</b>
<b>Caractéristiques de la charge palettisée</b>		
Hauteur maximale de la charge palettisée		
Masse de la charge palettisée		
<b>Choix des lisses</b>		
Façade de la palette		
Nombre de palettes par alvéole		
Longueur d'une lisse		
Charge par alvéole		
Référence et caractéristiques d'une lisse		
<b>Hauteur des niveaux ajustée au pas de perforation</b>		
Pas de perforation		
Hauteur ajustée 1 <sup>er</sup> niveau		
Hauteur ajustée des niveaux supérieurs		

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**Annexe C1 – R6 (suite)**

CARACTÉRISTIQUES	DÉTAIL DES CALCULS	RÉSULTATS (préciser l'unité)
<b>Nombre de niveaux</b>		
Hauteur disponible		
Nombre de niveaux	$\frac{\text{Hauteur disponible} - \text{Niveau 1} + 1}{\text{Niveau 2}}$	
<b>Choix des échelles</b>		
Hauteur minimale des échelles d'extrémité		
Hauteur minimale des échelles intermédiaires		
Profondeur d'échelle		
Charge par travée		
Référence échelles d'extrémité		
Référence échelles intermédiaires		

**Annexe C2 – R7 : Éléments nécessaires à l'implantation**

Nombre de travées		
Nombre d'échelles d'extrémité		
Nombre d'échelles intermédiaires		
Nombre de paires de lisses		

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR**

**DOSSIER D**

La société Vandémer et plus particulièrement Monsieur Alama se sentent très concernés par la gestion et la valorisation des déchets de l'entreprise.

Une procédure de traitement des déchets a d'ailleurs été établie et s'applique désormais dans la société.

Vous disposez du document et annexes suivants :

- Document D1 : Procédure de valorisation des déchets
- 📁 Annexe D1 – R8 : Tableau d'analyse des différents types de déchets
- 📁 Annexe D2 – R9 : Questions à choix multiples

**TRAVAIL À FAIRE :**

- 1 - Complétez le tableau d'analyse, en cochant la colonne correspondant aux différents types de déchets industriels rencontrés (Annexe D1-R8).
- 2 - Répondez aux questions à choix multiples (Annexe D2-R9). Plusieurs réponses sont possibles.

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PAR

## Document D1

### Procédure de valorisation des déchets

Prendre indistinctement des emballages, des produits périmés, des palettes cassées pour les jeter dans la benne et appuyer sur le bouton « compacter », voilà un geste qui tend à disparaître dans notre société.

#### • **Déchets d'emballages** (exemples : carton, films de palettes...)

Vandémer décide de s'organiser pour valoriser ses déchets.

Lors du stockage, les emballages sont triés par matériaux et stockés avant d'être dirigés vers la zone de compactage de la société afin d'en réduire leur volume. Ces déchets sont compactés, puis transportés par les camions qui livrent la marchandise, ce qui évite de faire rouler sur nos routes des camions vides. Ces déchets sont ensuite regroupés sur les plateformes logistiques avant d'être pris en charge par nos partenaires recycleurs qui en feront de nouveaux matériaux prêts à être utilisés (fabrication de nouveaux cartons, fabrication de sacs...).

#### • **Déchets alimentaires** (aussi appelés **biodéchets**)

Vandémer confie à des associations caritatives les produits alimentaires non périmés, mais qui ne peuvent plus être vendus.

Pour les autres produits ou lorsque le don n'est pas possible, Vandémer, sensible au Grenelle de l'environnement, valorise ses biodéchets.

L'objectif de cette valorisation est de limiter l'impact sur l'environnement en favorisant le retour au sol par compostage ou méthanisation (qui produit de l'énergie), évitant ainsi l'incinération ou la mise en décharge.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**Annexe D1-R8**

**Tableau d'analyse des différents types de déchets**

Déchets rencontrés	Déchets Industriels Banaux (DIB)	Déchets Industriels Dangereux (DID) ou Spéciaux (DIS)
Papiers		
Cartons		
Acide de la batterie		
Huile usagée du chariot		
Chiffons souillés par de l'huile		
Fruits et légumes avariés		
Solvants ménagers		
Films plastiques		
Palettes perdues		
Barquettes en polystyrène		

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## Annexe D2-R9

### Questions à choix multiples

1 – Parmi les déchets suivants, lesquels sont des biodéchets ?	Les papiers	
	Les cartons	
	Les pommes abîmées	
	Les plastiques	
	Les bananes trop mûres	

2 – Les déchets industriels banaux (DIB) sont :	Détruits sous forme de compost	
	Donnés aux associations caritatives	
	Jetés en bennes	
	Compactés	

3 – Les biodéchets non périmés sont :	Réexpédiés chez les distributeurs	
	Mis en décharge	
	Collectés par des organismes spécialisés ou en déchetterie	
	Donnés à des associations caritatives	

4 – Les biodéchets périmés sont valorisés en :	Énergie, type biogaz	
	Décharge ouverte	
	Compost	

5 – Les balles de déchets d'emballages sont prises en charge par :	Les distributeurs	
	Les déchetteries	
	Les recycleurs	
	Les associations caritatives	